

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 12 AVRIL 2024

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28.05.2020 visée en Préfecture le 03.06.2020 ;
- Vu l'arrêté de délégation de fonction et de signature de M. MEDILI, Adjoint au Maire en date du 02.06.2020 ;
- Vu l'article R-2123-1 du Code de la Commande Publique ;
- Vu la consultation lancée pour la réhabilitation du groupe scolaire de la Gare à Gap pour le lot 4- Isolation extérieure, facade ;
- Vu l'avis favorable de la Commission d'Achat réunie en séance du 09/04/2024;
- Considérant qu'à l'issue de la consultation la proposition de la société ALPES RENOV (38 350 LA MURE) est apparue comme économiquement la plus intéressante pour la commune de Gap.

DECIDONS

Article 1 :

Il est conclu un marché à procédure adaptée pour la réhabilitation du groupe scolaire de la Gare à Gap pour le lot 4- Isolation extérieure, facade avec la société ALPES RENOV (38 350 LA MURE).

Article 2 :

Le présent marché est conclu pour un montant global et forfaitaire de 260 858 € HT. La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget général.

Article 3 :

Le marché est conclu pour une durée de 18 mois, à compter de la date fixée par ordre de service.

Article 4 :

Monsieur le Directeur Général des Services techniques et Monsieur le Directeur des Batiments sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 12 AVRIL 2024

Le Maire-Adjoint


Vincent MEDILI



Transmis en Préfecture le : 15 AVR 2024
Publié ou notifié le : 15 AVR 2024

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)

Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2024_04_210
Objet :	MAPA - marché à procédure adaptée pour la réhabilitation du groupe scolaire de la Gare à Gap pour le lot 4- Isolation extérieure, facade avec la société ALPES RENOV (38 350 LA MURE).
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-04-12 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	005-210500617-20240412-D2024_04_210-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-210500617-20240412-D2024_04_210-AI-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_14452.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20240412-D2024_04_210-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	50.6 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 avril 2024 à 10h44min05s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 avril 2024 à 10h44min25s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 avril 2024 à 10h44min32s	Transmis au MI
Acquittement reçu	15 avril 2024 à 10h44min35s	Reçu par le MI le 2024-04-15